

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021**

**Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE :**

**D'ADOPTER** le Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif.

**DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

**D'AUTORISER** Mme le Maire à signer une nouvelle convention avec l'entreprise **SMURFIT KAPPA** pour définir les conditions de prise en charge et de traitement des eaux usées provenant de la station de relevage de la ZA de la Grande Chappe ainsi que sur les conditions de collaboration tant sur le plan administratif que sur le plan technique.

**D'AUTORISER** Mme le Maire à signer une convention avec la **Préfecture du Loiret** pour la mise en place des échanges des actes soumis au contrôle de légalité par voie dématérialisée.

**D'APPROUVER** le choix de l'entreprise **EXEAU** pour procéder aux travaux de remise à niveau du réseau des eaux pluviales à l'étang du Menneroy pour un coût de 45 350 .00 € HT

**DE FIXER** les tarifs pour 2022 et **DECIDE** de ne rien augmenter excepter pour la location « table et deux bancs » qui passe de 3 € à 5 €. *LES TARIFS CIMETIERES/SALLES/BARNUMS sont consultables en mairie et seront sur bulletin municipal.*

**D'ADOPTER** la décision modificative n°2, du budget principal, suivante :

+ 1 400 € au compte 10226 (Taxe d'aménagement)

- 1 400 € au compte 2138 (Autres constructions)

**D'AUTORISER** Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite maximale de 25% des crédits prévus au budget 2021, soit :

Chapitres	BP 2021	AUTORISATION (25%)
20-Immobilisations incorporelles	62 000.00 €	15 500.00 €
204 – Subventions d'équipement versée	32 000.00 €	8 000.00 €
21-Immobilisations corporelles	436 196.85 €	109 049.21€
23-Dépenses d'Equipement	1 234 000.00 €	308 500.00 €

**D'AUTORISER** Madame le Maire à verser la participation financière au spectacle de fin d'année, d'un montant de **979 €**, sur le compte de la **coopérative scolaire**.

**D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle d'un montant de **200 euros** à la fondation assistance aux animaux.

**D'AUTORISER** Mme le Maire à solliciter une subvention au titre de la **DETR** et de la **DSIL** et auprès du **Département**

- pour l'aménagement de l'entrée de bourg le long de la RD 952 avec installation d'un parking relais (voitures et vélos) : 40% du coût estimé à 185 450 € HT, soit 74 180 €
- Ainsi que pour les travaux de requalification du réseau d'eaux pluviales aux abords de l'étang du Menneroy : 40 % du coût estimé à 57 050 € HT, soit 22 820 €

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**Madame le Maire : Informe**

Que les travaux **au nveau des feux tricolores** pour changer le système de programmation sont terminés.

Que la remise des récompenses pour les **maisons fleuries** du vendredi 10 décembre s'est bien passée, même si peu de lauréats présents.

Que la **réunion publique** s'est déroulée le 15 décembre à Saint Aignan et qu'une trentaine de personnes étaient présentes.

Que la signature pour l'achat du terrain « marchand » a eu lieu le 9 décembre.

Que les signatures pour la **promesse d'achat** du terrain « Touquoy » ainsi que celle pour la **promesse de vente** du 5ème terrain du lotissement des Genêts auront lieu le 22 décembre.